

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021**

Date de la convocation : 02/11/2021

Date d'affichage : 02/11/2021

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Le lundi 8 novembre 2021 à 20 heures 00, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT

Étaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie (arrivée à 20h15), Curiallet Laura (arrivée à 20h25), Martinet Céline – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Charquet Pierre, Besson Hervé, Chêne Claude, Guyotot Patrick, Le Thérizien Serge, Pelhâte Olivier.

Patrick Guyotot est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. GENERALITES

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 01-10-2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Vote pour 15

2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR DELIBERATION DU 8 JUIN 2020

- IT360 : ordinateurs et équipements informatiques pour école numérique : 5 516.50€ HT
- CI2P : vêtements de protection employés techniques : 301.12€ HT
- LAREAL Jean-Michel : remplacement d'une vanne à la chaufferie de l'auberge : 670.00€ HT
- TARDY TANDEM CAR : 6 pneus + lave glace pour IVECO : 776.00€ TTC
- YESS ELECTRIQUE : lampes pour illuminations Noël : 303.28€ HT
- GENIX : petites fournitures pour pose de panneaux de signalisation et des illuminations de Noël : 258.95€ HT
- VAUDAUX : tronçonneuse + chaîne et lime d'affutage : 674.75€ HT

3. ADMISSION EN NON-VALEUR : BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire rappelle que la démarche d'admission en non-valeur autorise le percepteur à arrêter les recherches visant à faire payer les débiteurs de factures non acquittées.

Le montant proposé par le percepteur en admission en non-valeur est de 1 133.50€ (poursuite sans effet) et concerne 11 particuliers. Le conseil municipal accepte cette admission en non-valeur.

Vote pour 15

4. DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT : ADMISSION EN NON-VALEUR

A la suite de l'approbation de cette admission en non-valeur, le solde n'étant pas suffisant sur la ligne budgétaire ad hoc, il convient d'affecter la somme nécessaire à cette comptabilisation, à savoir 90.00€. Le conseil municipal approuve la décision modificative proposée.

Vote pour 15

5. ADMISSION EN NON-VALEUR : BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire rappelle que la démarche d'admission en non-valeur autorise le percepteur à arrêter les recherches visant à faire payer les débiteurs de factures non acquittées.

Le montant proposé par le percepteur en admission en non-valeur est de 368.45€. Le conseil municipal accepte cette admission en non-valeur.

Vote pour 15

6. ORGANISATION DES VŒUX DU MAIRE

Les vœux du maire sont prévus le samedi 8 janvier 2022 à 19h. Au vu des conditions sanitaires, il est trop tôt pour organiser cette soirée. Si les conditions le permettent, les vœux seront célébrés dans la salle polyvalente, qui offre une surface plus importante pour maintenir une distanciation appropriée.

II. TRAVAUX

1. TRAVAUX ROUTE DES COMBES

Les travaux sont terminés. L'enrobé est prévu la semaine 46. Le radier béton en amont sera réalisé au printemps 2022.

2. TRAVAUX EPERNAY / POTEAU INCENDIE

Ce point est reporté au prochain CM

3. APPROBATION DU DEVIS DE FAUCARDAGE DE LA STEP

Le faucardage de la STEP d'Epernay n'a pas pu être réalisée en 2020 à cause de la crise sanitaire. Cette opération est donc indispensable cette année pour permettre un bon fonctionnement. L'entreprise FIBR'ETHIK a évalué cette intervention à 3 330.00€ TTC.

Vote pour 15

4. DEMANDE DE SUBVENTION POUR REPARATION DE LA CROIX DU CIMETIERE

La croix du cimetière a été enlevée et mise à l'abri en 2020 à la suite d'un risque de chute. Afin de programmer sa réfection, la commune a sollicité la Fondation du patrimoine pour l'accompagner dans cette démarche. Une collecte auprès des habitants est prévue, pour rester dans l'esprit du curé Bovagnet et donner un sens à la restauration. La commune sollicite également la Région pour une aide de 3 000€.

Dépenses	Montants TTC	Recettes	Montants
Taille et gravure du fût, achat et transport de la pierre pour travail, scellement de la croix	5 260 €	Région	3 000 €
Pose de la croix	720 €	Participation citoyenne	1 784 €
		Part communale 20%	1 196 €
Total	5 980 €	Total	5 980 €

Vote pour 15

5. APPROBATION DES TARIFS DE DENEIGEMENT ET SIGNATURE DES CONVENTIONS

➤ SARL Les Fils de H. BRON :

Mme le Maire propose de poursuivre la convention établie entre la commune et SARL Les Fils de H. BRON pour le déneigement des routes communales pour la saison d'hiver 2021-2022. Le prestataire maintient un prix horaire identique à celui de la saison précédente à savoir **34,00 € HT par heure** comprenant l'utilisation du camion communal.

Vote pour 15

➤ MJLO TP – OFFREDI Maurice :

Mme le Maire propose de poursuivre la convention établie entre la commune et MJLO.TP pour le déneigement des voies communales du Désert et du parking devant l'Auberge du Praz. Le prestataire maintient un prix horaire identique à celui de la saison précédente à savoir **101,20 € TTC** avec l'utilisation de son propre matériel.

Vote pour 15

III. TOURISME, AGRICULTURE, FORET

1. ONF COFOR SOUTIEN AUX COMMUNES FORESTIERES

Au vu du contrat d'objectifs et de performance Etat – ONF 2021-2015, le conseil municipal a voté une motion contre ce projet, en soutien aux services de l'ONF et la COFOR.

Vote pour 15

2. STATION DU DESERT

La communauté de communes Cœur de Chartreuse (4C) a confié à la société SSIT la gestion de la station du Planolet et de Saint Pierre de Chartreuse en une régie intéressée pour un an. L'EPIC sera dissout le 31 décembre 2021.

La station du Désert n'est pas concernée par cette régie et reste en gestion directe par la 4C, comme le ski nordique. Une première réunion a eu lieu avec les commerçants du Désert, l'ESF, l'office du tourisme et les élus pour organiser la gestion au mieux.

Il a été décidé une ouverture à partir du 18 décembre 2021 pendant les vacances scolaires, puis les week-ends et les 3 premières semaines des vacances d'hiver. Une prochaine réunion permettant de finaliser le fonctionnement est prévu le 18 novembre 2021.

3. TARIF DES SECOURS SUR PISTE

Le conseil municipal doit fixer les tarifs des secours sur piste pour le ski alpin et nordique du Désert d'Entremont et du Granier pour la saison 2021 / 2022 :

Tarifs pour intervention sur les pistes :

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| ➤ intervention secours < à 1 heure | 120.00 € |
| ➤ intervention secours > à 1 heure | 170.00 € |

Tarifs pour le transport jusqu'au centre de soins (SDIS Savoie) :

- | | |
|--|----------------|
| ➤ Bas de piste vers cabinet médical | 209.00€ |
| ➤ Bas de piste vers centre hospitalier | 328.00€ |

Vote pour 15

IV. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

1. SUBVENTION ECOLE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que chaque année la commune verse à la coopérative scolaire une subvention qui a pour objectif de financer les transports liés aux différentes activités scolaires. Mme le Maire propose une subvention de 30€ par élève. L'effectif étant de 43 élèves, la subvention sera de $30 \times 43 = 1\,290\text{€}$

Vote pour 15

2. COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ET DE L'ECOLE NUMERIQUE

Le conseil d'école s'est déroulé le 21 octobre 2021.

La commune bénéficie d'un financement via le plan de relance sur la mesure « école numérique ». Des ordinateurs portables sont commandés pour équiper les classes. Ils seront mis en réseau pour une plus grande souplesse d'utilisation. Les autres équipements seront commandés prochainement.

3. COLIS DE NOËL DES AINES

Un point est fait sur les conditions d'attributions : avoir + de 75 ans et être en résidence principale sur la commune. Les personnes âgées originaires de la commune et actuellement en maison de retraite ou en EPAHD reçoivent également un colis.

4. CAUTION POUR PRET DE CLE DU BATIMENT COMMUNAL

Les clés de la salle polyvalente sont parfois prêtées pour une utilisation de longue durée, Mme le Maire propose d'instituer une caution de 50€ à la délivrance de la clé.

Vote pour 15

5. MUSEE : APPROBATION DES TARIFS

Une présentation des nouveaux tarifs et des modifications de tarifs des articles vendus à la boutique du musée est faite à l'ensemble du conseil municipal. Le conseil municipal approuve ces tarifs.

Vote pour 15

6. MUSEE : POINT DE SITUATION SUR LE PROJET

Les échanges avec les scénographes et architectes se poursuivent. Le permis de construire pour l'agrandissement du bâtiment devrait être déposé dans les prochaines semaines. Concernant la scénographie, l'appel d'offres devrait être publié d'avant la fin d'année.

V. URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT

1. MAISON EPERNAY PARCELLE G 981

La maison sise parcelle G981 est en vente. Considérant la réflexion engagée à l'échelle de la vallée sur le mode de garde des petits enfants, Une visite a été organisée avec les élus des 3 communes (Entremont-Le-Vieux, Saint Pierre d'Entremont Savoie et Isère.

Le bâtiment a une superficie d'environ 123 m² avec un rez-de-chaussée, un étage et des combles. Le terrain s'étend sur 1 570 m². Le vendeur souhaite une réponse de la mairie avant Noël.

Pour information, les subventions sur un projet de crèche s'élèvent à 14 000€ par place si le projet est déposé en 2021. Au-delà, les subventions reviendront à leur niveau habituel, à savoir 7000€/place. L'accès pourrait être envisagé via une passerelle piétonne depuis le musée.

Une seconde visite sera organisée pour les élus n'ayant pu se rendre disponibles lors de la première visite.

2. CESSION FONCIERE STATION DU GRANIER

Madame le Maire rappelle la délibération du 9 novembre 2020 prévoyant la vente au riverain d'environ 200 m² de terrain issu de la parcelle H 1526.

A la suite de la délimitation effectuée par le cabinet CEMAP pour la division parcellaire, la superficie réelle est de 220 m². Le prix de vente forfaitaire est fixé à 6 500€. L'acquéreur prend en charge les frais liés à l'acte notarié.

Vote pour 15

VI. QUESTIONS DIVERSES

1. BENEVOLE POUR ETAT DES LIEUX WE 20 – 21 NOVEMBRE 2021

2 élus feront l'état des lieux de la salle polyvalente samedi et lundi.

2. REUNION AVEC TRAIT'ALPES LE 18 NOVEMBRE 2021

Une réunion avec Trait'Alpes est prévue le 18 novembre avec les parents pour échanger sur la prestation de livraison de repas à la cantine.

3. BIBLIOTHEQUE :

Chantal Pin a annoncé arrêter la gestion de la bibliothèque à partir de 2022. Une équipe d'élus et de bénévoles de la bibliothèque travaille sur le projet de réaménagement et de gestion à mettre en place. Afin d'alimenter la réflexion et de recruter des bénévoles un questionnaire sera distribué aux habitants et mis en ligne sur le site internet de la commune.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 6 DECEMBRE 2021 A 19H30 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Levée de la séance à 23h05

Fait à Entremont le Vieux,
Le 2 décembre 2021

Le Maire,
Anne LENFANT

